

# Les recettes retenues par les Laonnois : Observations médicales \*

X

F. VIAL, B. MERLETTE, R. PARIS,  
Cl. ROUSSEL et R. RULLIERE

## R E S U M E

*La chimiothérapie semblait avoir définitivement évincé la phytothérapie et toute matière médicale, qu'utilisaient les médecins médiévaux. Les recettes de Marcellus, recopiées par les Laonnois au IX<sup>e</sup> siècle, montrent cependant qu'il n'y a pas d'antinomie entre la thérapeutique moderne et ces vieilles recettes.*

Consacrer une étude à la matière médicale de l'Antiquité ou du haut Moyen Age peut apparaître comme une démarche désuète, à une époque où la chimiothérapie a depuis longtemps détrôné la phytothérapie. En effet, cette étude a pour objet d'examiner sommairement les recettes retenues par des Laonnois du IX<sup>e</sup> siècle dans un recueil compilé par un médecin gallo-romain du IV<sup>e</sup> siècle. Apparemment, le contenu de cette matière médicale sera beaucoup plus proche de l'arsenal de nos « guérisseurs ». Il est d'autre part admis que la préoccupation de la médecine antique et médiévale était d'ordre diagnostique et pronostique, beaucoup plus que réellement thérapeutique. Or, de telles appréciations doivent être sérieusement révisées. Cela justifie notre publication.

Pour la clarté de l'exposé, nous envisagerons successivement :

- le choix des recettes retenues pour les extraits du manuscrit 420 ;
- la forme médicamenteuse des prescriptions de ces recettes ;
- la matière médicale de ces recettes ;

le tout très sommairement, pour cette première étude.

\* Communication présentée à la séance du 15 décembre 1979 de la Société française d'histoire de la médecine.

## I. Le choix des extraits

Le recueil de Marcellus comprend 36 chapitres contenant quelque 2 700 recettes. L'auteur y examine successivement les maux affectant les diverses parties du corps ou les divers organes, depuis la tête jusqu'aux pieds. 17 chapitres (au moins) ont fait l'objet d'extraits, répartis par spécialités, selon le mode indiqué dans l'article précédent. Sur un millier de recettes, les médecins laonnois en ont retenu, assez inégalement, un peu plus de 400.

Trois soucis ont apparemment guidé leur choix :

1° *Un esprit critique indubitable* : les formules cabalistiques, les recettes magiques ou superstitieuses, ont été généralement et systématiquement négligées ;

2° *Le pragmatisme et la simplicité* : ont été de même généralement négligées les recettes par trop compliquées, utilisant un trop grand nombre de drogues, même si elles étaient à ce titre présentées comme des panacées ;

3° *L'écologie locale* : ont encore été négligées les recettes comportant des produits exotiques, notamment orientaux, qu'on ne pouvait plus alors se procurer couramment, même si l'on en connaissait des substituts.

Ce sens critique avisé accompagne d'autre part une intéressante expérience de spécialisation médicale, témoignage unique à cette époque.

Le présent travail a été effectué sur la deuxième édition critique de Niedermann et Liechtenhan, accompagnée d'une traduction allemande. Celle-ci fut souvent d'un grand secours, mais n'a pas résolu tous les problèmes philologiques et botaniques de manière également satisfaisante. Certains termes sont des « hapax » dont le sens restera toujours douteux. Il y a aussi des équivoques : *l'herbe sacrée* peut être la bétoine ou la verveine ou la sauge ! Il y a également des pièges : le *lait de louve* n'est pas le lait de cet animal, mais le latex de l'euphorbe...

## II. La forme médicamenteuse

Celle du IV<sup>e</sup> siècle est déjà très élaborée puisque, en dehors des cachets, des comprimés et des formes injectables dont l'apparition est très tardive (XIX<sup>e</sup> siècle), toutes les autres présentations sont recommandées. La polypharmacie est largement représentée par différentes thériaques aux composants plus ou moins nombreux. Les excipients les plus couramment utilisés sont le miel, les vinaigres ou les vins aromatisés. Ces formes sont récapitulées dans le tableau n° 1.

*Les unités de mesure* (capacité et poids) ont été regroupées dans le tableau n° 2. Ces unités dérivent des unités gréco-romaines et celtes.

*Quant à la posologie*, elle est variable : le plus souvent, il s'agit de dose unique ; mais il arrive que les prescriptions soient à répéter jusqu'à la disparition du trouble. Il est parfois recommandé de commencer le traitement le jeudi, jour de Jupiter, surtout quand sont utilisées des plantes aromatiques ou des animaux marins. Le début des prescriptions est également souvent lié aux phases de la Lune.

La recette 94 du chapitre XVI, concernant les toux, donne un bon exemple de la forme médicamenteuse et d'une posologie adaptée : « La pastille à l'ambre est particulièrement excellente pour les hémoptoïques, c'est-à-dire ceux qui crachent ou vomissent le sang et surtout ceux qui rejettent le sang avec la toux. En voici la composition : safran, 15 scrupules ; ambre jaune, 15 scrupules ; mastix de Chios, 12 scrupules ; iris d'Illyrie, 15 scrupules ; opium, 2 deniers 1/2 ; psyllium, 2 deniers 1/2 (ce sont des petites graines noires semblables à des pucerons). Faire cuire ces grains dans une hémine d'eau, jusqu'à ce qu'ils épaississent comme une bouillie de lin ; filtrer, puis mélanger dans cette eau tous les ingrédients broyés ; former des pastilles pesant, les plus grosses 4 scrupules et demi, d'autres 3 scrupules, les plus petites 1 scrupule et demi, de façon que le patient puisse les prendre en fonction de son âge et de sa corpulence. »

### III. La matière médicale

Elle appartient aux trois règnes végétal, animal et minéral, les drogues végétales étant largement prédominantes. Marcellus, comme beaucoup d'auteurs, a fait de nombreux emprunts à des auteurs ayant déjà traité de ce sujet, notamment Pline l'Ancien, Scribonius Largus et pseudo-Apulée. Le contenu de cette matière médicale sera abordé, pour chaque chapitre, selon le plan suivant : voies d'administration, types de remèdes et intérêt de quelques recettes dont la désignation sera faite par la lettre R affectée du numéro de cette recette.

— *Le chapitre VIII* traite des maux d'oreilles et de la surdité.

- Les recettes sont exclusivement à usage externe : ce sont des instillations auriculaires.

- Les types de remèdes proposés sont les antiseptiques contenus dans les dérivés soufrés de l'ail, de l'oignon et de la ciboulette (R 76, 79), ou dans les essences du cumin (R 80) ou du coriandre (R 26).

- Une recette intéressante (R 86) utilise l'huile ou le suc de rose et surtout le saule qui contient des tannins et des dérivés salicylés.

- On sait actuellement que les instillations avec l'huile, le miel, tout liquide chaud ou tiède, sont fortement déconseillées. Ils sont pourtant largement prescrits dans ce chapitre.

— *Le chapitre X* traite des maux du nez et des rhumes.

- Les recettes sont, soit à usage externe avec des inhalations et des instillations nasales, soit à usage interne avec des décoctions (R 51) et des pastilles (R 23).

- Trois types de remèdes sont proposés : les hémostatiques, avec la rue (R 38, R 65) et la coquille d'huître (R 72) ; les détergents (le lierre) (R 59, R 62, R 63) ; enfin, les antiseptiques et notamment les dérivés soufrés contenus dans la ciboulette (R 27) et le chou rave (R 61).

• Quatre recettes sont intéressantes : la recette 24, mettant à profit le phénomène physique de la toile d'araignée qui, par augmentation de surface, favorise la transformation du fibrinogène en fibrine. La recette 44 utilise le même principe avec le poil de chèvre carbonisé. La recette 58 concerne le papyrus utilisé comme antihémorragique suivant le même principe que le papier à cigarette. La recette 68, enfin, utilise la consoude dont le principe actif est un principe aminé (allantoïne) ayant une grande activité cicatrisante. L'allantoïne se retrouve dans les larves de mouches ; son effet cicatrisant a été maintes fois constaté pendant la guerre de 1914-1918.

— *Le chapitre XI* traite des lèvres et des gencives.

• Les recettes sont exclusivement à usage externe : il y a des dentifrices (R 11, 13, 15, 30 et 31), des pommades (R 2, 8) et des bains de bouche (R 11, 19).

• Deux types de remèdes sont proposés : les antiseptiques, comme l'origan (R 15) et l'aloès (R 31), et les astringents, comme le coing (R 1), la rose (R 2) et l'alumine (R 27).

• Deux recettes sont intéressantes : la recette 2, réalisant une pommade astringente en associant de la graisse d'oie, de la graisse de poule et de la rose (formule très proche de notre pommade Rosat) ; la recette 15, réalisant un dentifrice salé avec le sel et l'origan, comme il en existe encore actuellement.

— *Le chapitre XII* traite des maux de dents.

• Les recettes sont exclusivement à usage externe. Il y a des dentifrices, des bains de bouche et des pansements occlusifs.

• Trois types de remèdes sont proposés : les astringents, comme la racine de millefeuille (R 53) ; les décapants avec leur action antitartre, comme la racine de figuier (R 28), les cendres de quintefeuille (R 30), l'oseille (R 52, 63), la racine de mûrier (R 55) ; les pansements occlusifs, comme celui réalisé par l'os de seiche (R 37).

• Une recette est intéressante : la recette 51 utilisant le jus de cyclamen qui renferme des saponines, composants des dentifrices modernes. Il faut en rapprocher certains masticatoires africains contenant toujours ces mêmes saponines.

— *Le chapitre XIII* traite du pharynx, de la luette et de la trachée artère.

• Les recettes sont, pour certaines, à usage interne : pastilles (R 59, 62) et décoctions (R 50) ; pour les autres, à usage externe, avec des gargarismes (R 9, 10, 12, 22, 35, 41), des collutoires (R 8, 54), des instillations auriculaires (R 51), des emplâtres (R 39, 41), des inhalations (R 61).

• Trois types de remèdes sont proposés : les astringents, comme le jus de mûre (R 38) et les grains de grenade dans la même recette ; les rubéfiants, comme le poivre (R 59) ; les émollients, comme l'huile de grains de blé (R 59), les figues sèches (R 41) et les graines de lin (R 36).

- Trois recettes sont intéressantes : la recette 12, utilisant l'eau froide ou l'eau vinaigrée, est un gargarisme au vinaigre. La recette 38, utilisant le jus de mûre, est encore actuellement utilisée. La recette 62 utilise du raifort, qui renferme des dérivés soufrés et de la vitamine C, toujours largement prescrits actuellement.

— *Le chapitre XV* traite des angines et de l'inflammation des parotides.

- Les recettes sont, pour certaines, à usage interne : soupe (R 86), mellites (R 110) et collutoires (R 1, 2, 9, 27, 29, 64, 80); pour les autres, à usage externe, utilisant gargarismes (R 8, 30, 49, 68) et emplâtres.

- Trois types de remèdes sont proposés : les émoullients, comme la mauve (R 68); les astringents, comme le buis (R 62) ou l'alumine (R 30); les rubéfiants, comme la rue (R 86) ou le cresson (R 78).

- Trois recettes sont intéressantes : la recette 62, associant le buis comme astringent et la ciguë comme analgésique dans un emplâtre; la recette 68, utilisant dans un gargarisme l'effet émoullient de la mauve et le pouvoir osmotique du sel; la recette 110, utilisant le pouvoir antiseptique des dérivés soufrés du chou rave et le pouvoir osmotique du sel de montagne dans un mellite.

— *Le chapitre XVI* traite des toux laryngées et pulmonaires.

- Les recettes sont, pour certaines, à usage interne : mellites, pilules; pour d'autres, à usage externe : emplâtres (R 97) et gargarismes ou lotions.

- Trois types de remèdes sont proposés : les antitussifs, comme le pavot (R 12), le lierre (R 13); les antiseptiques, comme l'aigremoine (R 42), l'ail (R 98); les diurétiques, comme le poireau (R 22).

- Pour les toux laryngées, la recette 13 utilise le lierre dont un des principes actifs est la saponine, dont on connaît l'effet antispasmodique. Pour les toux pulmonaires, la recette 94 utilise l'opium et le safran, réalisant un équivalent de la teinture d'opium safranée très proche du laudanum de Sydenham; la recette 101 utilise le pas d'âne dont un des principes actifs est une lactone au pouvoir antispasmodique supérieur à la papavérine.

— *Le chapitre XVII* traite des dyspnées et des hémoptysies.

- Les recettes sont, pour certaines, à usage interne : vins aromatisés (R 8, 9, 10, 13), pastilles (R 24); pour d'autres, à usage externe : onctions (R 17).

- Deux types de remèdes sont proposés : certains utilisent l'effet antiseptique de l'origan (R 8) ou du thym (R 16); les autres utilisent l'effet hémostatique de la renouée (herbe de sang, R 22), des dérivés calciques (R 28, 29, 51) et de la consoude (R 25, 26).

- Deux recettes sont intéressantes : la recette 23 utilisant, comme sur les terrains de sport, l'effet hémostatique de l'éponge imbibée de vinaigre; la recette 37, utilisant l'eau des écorces des arbres qui contient des tannins dont on connaît les effets antihémorragiques et astringents.

— *Le chapitre XX* traite de l'estomac et des dyspepsies.

- Les recettes sont, pour certaines, à usage interne : décoctions et pastilles ; pour d'autres, à usage externe : cataplasmes.

- Trois types de remèdes y sont proposés : ils utilisent, soit la chaleur comme agent physique, soit le cumin (R 40), le coriandre (R 45), l'absinthe (R 57), les baies de genièvre (R 88) comme eupeptiques, soit enfin le marrube (R 58), l'hysope (R 70) comme antispasmodiques.

- Un point commun existe dans ces différentes recettes : la richesse en anéthol de leurs constituants, dont l'effet analgésique et légèrement anesthésique local est utilisé dans l'élixir parégorique.

Il est à noter que l'auteur recommande le régime lacté.

— *Le chapitre XXI* traite des maladies du cœur.

- Les recettes sont là encore, pour certaines, à usage interne : potions, décoctions ; pour les autres, à usage externe : emplâtres (R 9).

- Deux types de remèdes sont proposés utilisant, pour certains, l'effet diurétique du serpolet (R 5) et du fenouil (R 9), pour les autres, l'effet veinotrope de l'aiguille de pin (R 6), du chou rouge (R 5) et du cyprès (R 10).

- La recette 6 est intéressante, car elle précise qu'il convient de ne pas consommer d'aliments gras en même temps que le remède. En effet, l'un des principes actifs contenu dans les aiguilles de pin, les flavones, sont mal absorbés en présence de matières grasses. Il s'agit là d'un bel exemple d'interaction médicamenteuse.

— *Le chapitre XXII* traite des maladies du foie.

- Les recettes y sont uniquement à usage interne.

- Deux types de remèdes y sont retrouvés, utilisant l'effet cholagogue de la rue (R 1) ou de l'aunée (R 5), ou l'effet eupeptique de la cannelle (R 17).

- Une recette y est intéressante, constituant une panacée (R 17) qui est l'équivalent d'un mélange d'épices eupeptiques au même titre que le ginseng.

— *Le chapitre XXIII* traite de la rate.

- Les recettes sont à deux usages : usage interne (bouillon de poissons R 51, infusions R 54, décoctions R 69, vins aromatisés R 80) et usage externe (emplâtres R 40, R 48).

- Elles comprennent des toniques, comme la gentiane (R 41) et la garance (R 42), ou des substances de couleur rouge comme la rate, telles que les baies de sureau (R 35, R 36) ou la garance (R 42). Il s'agit dans ces cas d'une illustration de la théorie des signatures.

- La recette 40 utilise l'effet analgésique de la ciguë dans la composition d'un emplâtre.

— *Le chapitre XXV* traite des lombalgies et des coxalgies.

- Les recettes sont à usages interne et externe. L'usage interne, avec les vins aromatisés (R 25, R 35), les potions (R 11, 12 et 16) ; l'usage externe, avec les onguents (R 18, 29, 43, 47) et les emplâtres (R 12, 20 et 44).

- Trois types de remèdes sont proposés : les antispasmodiques, comme la jusquiame (R 1) ; les astringents, et notamment les tannins ou l'aigremoine (R 32), la fougère mouchetée (R 37), la germandrée (R 39) ; enfin la chaleur, agissant comme agent physique (R 10, R 44).

- La recette 43 est intéressante. Elle contient du genêt, qui renferme comme principe actif la spartéine, dont l'action sur la circulation périphérique est actuellement encore utilisée dans certaines spécialités (type crème Rap).

— *Le chapitre XXVI* traite des douleurs des reins et de la vessie, de la dysurie, des incontinenances et des rétentions d'urines.

- Les recettes sont, pour certaines, à usage interne : potions et vins aromatiques ; pour les autres, à usage externe : onguents (R 13, 32, 58), emplâtres (R 18, R 20) et lavages de vessie (R 33).

- Ces recettes proposent trois types de remèdes : les diurétiques, avec le jonc (R 3), le frêne (R 28), le fenouil (R 29) ; les antispasmodiques, avec la jusquiame (R 5) ; le dernier type de remède est une opothérapie, avec l'utilisation des urines animales (urines de chèvre R 22, urines de sanglier R 73).

- Trois recettes sont intéressantes : la recette 28 qui, avec le frêne et le vin, réalise un équivalent de la « frênette » de nos campagnes ; la recette 29, laquelle est une infusion d'ache, de fenouil et de poivre, et réalise un équivalent du « sirop des cinq racines » ; enfin, les recettes 22 et 73 qui, en utilisant l'urine de chèvre et l'urine de sanglier, réalisent un équivalent des paquets de 5 g d'urée utilisée, au début du siècle, comme diurétique chez les cardio-rénaux.

Telle est la matière médicale la plus représentative des « extraits laonnois ». Deux tableaux récapitulatifs donnent les types de substances animales (tabl. n° 3) ou minérales (tabl. n° 4) utilisées dans les extraits sélectionnés par les Laonnois.

## Conclusions

L'étude préliminaire du manuscrit 420 de Laon suggère dès maintenant trois observations :

1° Les recettes extraites par les médecins laonnois du IX<sup>e</sup> siècle nous indiquent une préoccupation thérapeutique plus nette que celle qui était communément admise pour leur époque.

2° Les formes médicamenteuses du IV<sup>e</sup> siècle sont identiques à celles du IX<sup>e</sup> et finalement à celles du début du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque ce n'est qu'au cours de ce siècle qu'apparaîtront comprimés, cachets et injections parentérales.

3° Le contenu de la matière médicale du IX<sup>e</sup> siècle et celui de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont également bien plus proches l'un de l'autre que la littérature ne l'avait jusqu'alors indiqué. Il est même très curieux de constater la grande ressemblance de certaines recettes du Marcellus et de celles contenues dans *l'Officine ou Répertoire général de pharmacie pratique* de Dorvault.

Il n'y a en réalité aucune antinomie entre la phytothérapie et la chimiothérapie. En effet, beaucoup de principes actifs actuellement utilisés, et notamment les antibiotiques, sont extraits de plantes telles les champignons, les levures ou autres espèces du monde végétal. Ce dernier contenant approximativement 500 000 à 600 000 espèces, son exploration est loin d'être achevée. Il est bien possible qu'il recèle des principes thérapeutiques qui permettront de lutter efficacement contre les maladies qui constituent l'essentiel de notre pathologie actuelle.

Ainsi, notamment par son manuscrit 420, Laon apparaît comme un relais majeur entre la science médicale du monde gréco-romain et celle du Moyen Age occidental. Mais la transmission de cette science, tant par les manuscrits que par la tradition vivante, reste encore pour une très large part à élucider.

#### TABLEAU N° 1

##### FORMES MEDICAMENTEUSES

###### *Usage interne*

- Liquide : tisane - infusion - décoction - macération.
- Electuaire : thériaque.
- Excipients et autres formes :
  - mellites (miel) ;
  - vinaigres ;
  - oximellite (miel et vinaigre) ;
  - hydromel (légèrement alcoolique) ;
  - vins aromatisés ;
  - sucres laiteux et végétaux ;
  - gommes, résines ;
  - huile d'olive.
- Pilules.
- Pastilles.

###### *Usage externe*

- Collutoire.
- Gargarisme pour la gorge.
- Lavement rectal.
- Lavage vésical.
- Onguents - pommades - emplâtres - cataplasme - ventouse scarifiée.

###### *Voie parentérale*

- Saignée.

TABLEAU N° 2  
UNITES DE MESURE

Capacité		Poids	
Equivalence, en litres		Equivalence, en grammes	
Setier (gobelet) .....	0,55	Livre .....	346
Hémine .....	0,28	Once .....	28,8
Cyathe (fiolle) .....	0,07	Semonce .....	14,4
		Denier = drachme .....	3,6
		Victoriat (cuiller) .....	1,8
		Scrupule .....	1,2
		Obole (= 1/2 scrupule) ...	0,6
		Grain .....	0,05

TABLEAU N° 3  
MATIERE MEDICALES. — PRODUITS ORGANIQUES

- |                                                                                                               |                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| — Graisses (de porc - d'oie - d'ours - de hérisson : ces deux dernières, d'usage plus probablement gaulois)*. | — Vers de terre.   |
| — Lait (chèvre - jeune femme).                                                                                | — Hirondelle.      |
| — Fiel de taureau, et autres.                                                                                 | — Poissons.        |
| — Fiente de pigeon, et autres.                                                                                | — Punaises.        |
| — Urines de sanglier, et autres.                                                                              | — Escargots.       |
| — Sang de bouc, et autres.                                                                                    | — Œufs.            |
| — Vessie de chèvre, et autres.                                                                                | — Laines et poils. |
| — Cerveau ou testicule de lièvres et différents viscères d'animaux (sanglier, taureau, bouc).                 | — Corne de cerf.   |
|                                                                                                               | — Os de seiche.    |

\* On distingue les graisses péri-viscérales (*sevum*) et sous-cutanées (*adeps*, lard); ces dernières pouvant être fondues (*axonge* ou saindoux). A usage externe, on emploie souvent de la vieille axonge, qui sert par ailleurs de lubrifiant (essieux).

TABLEAU N° 4  
MATIERE MEDICALE. — PRODUITS MINERAUX

- |                                                                            |                        |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| — Carbonates de calcium (coraux - huîtres - os de seiche - corne de cerf). | — Soufre natif.        |
| — Fibres d'alumine (pierre argileuse).                                     | — Plomb.               |
| — Alun (roche).                                                            | — Nitrate.             |
| — Oxyde de fer.                                                            | — Salpêtre (cristaux). |

